

Compte Rendu Conseil Municipal du mardi 18 décembre 2019 à 20h.

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Boisset-lès-Montrond, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, Maire.

Date de la convocation 13/12/2019.

Présents : Mesdames Claudine COURT, Gisèle MELONI, Thérèse RICHARD, Rose Marie BREUILLAUD, Stéphanie GARNIER, Nadège OLLIER Ginette KANOU, et Messieurs René HRYNIOW, Guy BEAU, Michel GIRAUD, Bernard JARDY.

Secrétaire : Ginette KANOU.

1 - Approbation du compte rendu de la séance précédente (26 novembre) :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 - Restes à réaliser

Présentation des restes à réaliser :

▪ Voirie :

FOURNISSEURS	LIEU	MONTANT TTC
GOURGAUD	Fossé voie ferrée – curage	1 776.00 €
GOURGAUD	Chemin du Gand – réfection	1 440.00 €
BOUNIARD	Parcelles voie ferrée	1 789.20 €
DUSSAUD PAGNON	Parcelles voie ferrée	1 002.00 €
BERGERON	Broyage	3 000.00 €
LAVEILLE-QUET	Reprise concession	1 992.00 €
LAVEILLE-QUET	Nettoyage ossuaire	300.00 €
TOTAL VOIRIE		11 299.20 €

▪ Travaux :

FOURNISSEURS	LIEU	MONTANT TTC
LAMURE	Main courante SDF	276.00 €
LAMURE	Porte métallique FOOT	1 980.00 €
TOTAL VOIRIE		2 256.00 €

Le conseil approuve à l'unanimité

3 – Délibérations pour demander les subventions du Département

▪ Projet : Création d'un restaurant scolaire

Le coût financier de ce projet s'élève à 420 833 € HT, la subvention demandée est de

▪ Projet : Aménagement RD 105 -

Cette opération a pour objectif l'aménagement de trottoir, d'une piste cyclable et d'un busage du fossé Route du Canal.

Le coût financier de ce projet s'élève à 21 651 € HT. La subvention « Amende de police » est plafonnée à 12 500 €.

▪ Enveloppe de solidarité portera sur les projets suivants :

- Réfection d'une salle de classe pour un montant de 6 488.40 € HT
- Acquisition de jeux d'enfants pour un montant de 14 540.00 € HT

La subvention est plafonnée à 7 000 €.

▪ Projet : Démolition de la passerelle

Le coût financier de ce projet s'élève à 16 000 € HT.

La subvention sera demandée à Loir Bretagne pour un montant de 11 200 € et au Conseil Départemental pour un montant de 1 600 €.

Le conseil approuve à l'unanimité

4 – Délibération pour demander les subventions à Loire Forez agglomération et le SIEL

- Projet : Travaux d'économie d'énergie dans la salle des sports avec optimisation de l'éclairage et télégestion
Le coût financier de ce projet s'élève à 39 09.52 € HT.
La subvention sera demandée à Loire Forez agglomération pour un montant de 14 854 € et au SIEL pour un montant de 9 382 €.

Le conseil approuve à l'unanimité

5 – DM BUDGETAIRE

Imputation budgétaire		Libellé	Dépenses	Recettes
Compte	Fournisseur			
DM 6 – VIREMENT AU CHAPITRE				
Chapitre 011		Section Fonctionnement		5 320.00 €
Chapitre 012			5 320.00 €	
DM 5 – VIREMENT AU CHAPITRE				
Chapitre 21		Section Investissement	290.00 €	
Chapitre 24				290.00 €
C/4541			20.00 €	
4542				20.00 €

Le conseil approuve à l'unanimité

6 – Convention « Lecture Publique »

Cette convention se renouvelle pour 3 ans 2020-2022.

Apport de la signature de cette convention :

- Prêt de livres
- Formation des bénévoles
- Accès au multimédia

En contrepartie, la bibliothèque doit :

- Être ouverte au moins 5 heures par semaines
- Avoir des bénévoles qualifiés

Questions diverses :

- _Convention transport service fourrière animale :
Prise en charge sur la commune de l'animal, transport, tous les jours
- Assemblée générale des Boules : Quelques demandes de travaux
- Carte de vœux à choisir
- Nouveaux arrivants : La SAUR ne peut plus fournir le fichier des nouveaux inscrits à cause des normes RGPD (protection des données personnelles). Un listing sera édité du logiciel Etat Civil.
- Voirie – Programme 2021/2023 : Réflexions à mener pour avril 2021.

La séance est levée à 22h30.

Prochain conseil le 22 janvier à 20h.